

L'expert 2 sera spécialiste en développement des filières d'élevage dans les territoires fragiles, développement économique des territoires et développement des capacités interprofessionnelles (34 hommes.mois).

Missions de l'expert 1: Il aura plus spécifiquement pour mission de :

- **Apporter les appuis méthodologiques nécessaires à la mise en oeuvre réussie de la composante « développement des filières et valorisation des productions des territoires »** ; apporter sa contribution au diagnostic des filières agro-pastorales, appuyer l'équipe dans l'organisation des échanges techniques et méthodologique avec les acteurs de ces filières, produire des notes, documents et termes de références ad hoc sur ces questions à la demande du projet.
- **Apporter des appuis méthodologiques à l'équipe et aux acteurs** dans l'analyse des chaînes de valeurs et dans la réflexion sur les stratégies de valorisation des produits de terroir.
- **Apporter les appuis méthodologiques à l'innovation et à la création d'activités économique et d'emploi pour les jeunes diplômés** : capitalisation des expériences existantes, organisation d'échanges entre les acteurs à la demande de la coordination du projet, production de notes d'expérience et de recommandation.
- **Appui au montage et à la mise en oeuvre d'innovations** et de projets de développement économique locaux et de valorisation des produits des terroirs.
- **Faciliter les partenariats entre les acteurs des filières** : appuis à l'organisation de la réflexion de l'équipe du projet sur les stratégies de partenariat avec les acteurs, appui à l'organisation de rencontres avec les partenaires, capitalisation sur les difficultés et les acquis de ces partenariats.
- **Appuyer la capitalisation des expériences de développement économique des territoires développées par le Projet** : proposition de plan de notes d'expériences, échanges sur le contenu, organisation de la co-rédaction de ces fiches de capitalisation en interne et avec les acteurs.

Qualifications et compétences: Les qualifications et compétences minimales exigées sont les suivantes :

- De formation niveau Bac plus 4 minimum, en agroéconomie, socio économie, zootechnie ou toute autre discipline équivalente ;
- Excellente maîtrise de la langue française ;
- Maîtrise des outils informatiques les plus courants : Word, Excel, Powerpoint, navigateur Internet, logiciel de messagerie.

Expérience professionnelle générale : L'expérience professionnelle générale minimum requise est la suivante :

- Minimum dix ans d'expérience professionnelle réussie dans le domaine de l'analyse et de la valorisation des filières dans les territoires vulnérables.
- Minimum cinq ans dans l'accompagnement au montage et à la mise en oeuvre de projets économique, création d'activités économiques, création d'entreprise, installation des agriculteurs dans les territoires fragiles.

Expérience professionnelle spécifique : L'expérience professionnelle spécifique minimum requise est la suivante :

- Minimum deux ans d'expérience longue durée ou de missions d'expertise dans la valorisation des produits de terroirs AOP/IGP.
- Minimum deux ans d'expertise des problématiques et politiques d'appui au secteur privé et/ou aux petites et microentreprises.
- Au moins deux expériences dans l'appui aux acteurs locaux dans l'élaboration/définition, la mise en place de stratégie de développement de filières agropastorales et écotouristique.